**Note sur la journée internationale de la jeunesse**

Dans un monde en constante évolution, marqué par des défis complexes et des opportunités sans précédent, la jeunesse se révèle comme un réservoir d'énergie, de créativité et d'espoir nécessaires pour façonner l'avenir. La journée internationale de la jeunesse, célébrée chaque année le 12 Août, offre un moment de réflexion de la communauté internationale sur le problème de la jeunesse et de célébration de la vitalité, de la créativité et du potentiel incommensurable incarnés par la génération montante.

Conscient du rôle que peuvent jouer les jeunes dans la société, le Maroc a adopté plusieurs stratégies en faveur de la jeunesse visant, entre autres, à augmenter les opportunités économiques pour les jeunes, à promouvoir leur employabilité et à accroître l’accès et la qualité des services fondamentaux qui leur sont destinés.

C’est ainsi que des progrès notables ont été réalisés durant les deux dernières décennies en matière d’accès des jeunes à l’éducation et la formation, à un emploi décent, etc. Cette note aborde le poids et l’évolution démographique de cette frange de population tout en mettant l’accent sur les progrès réalisés, depuis le début du millénaire, en matière d’accès à l’éducation et la formation, à l’emploi de qualité.

**Un recul de la part des jeunes dans la population totale au profit de la population du troisième âge**

 L’effectif des jeunes âgés de 15 à 34 ans demeure important et continuera de s’accroître à l’horizon de 2030 mais avec un rythme d’accroissement inférieur à celui de la population totale, soit respectivement 0,3% et 0,9% entre 2023 et 2030. Cette population des jeunes est passée de 11,5 millions en 2014 à 11,8 millions en 2023 et en proportion de 34,2% à 31,9% respectivement. A eux seuls, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 16,1% en 2023 contre 18,0% en 2014. La part des jeunes citadins dans la population des jeunes est passée quant à elle de 60,0% à 66,0% entre 2014 et 2023. Durant la même période, la part des personnes âgées de 60 ans et plus est passée de 9,4% en 2014 à 12,7% en 2023, soit une augmentation de 3,3 points de pourcentage.

**Une amélioration notable du niveau d’éducation et de formation des jeunes et notamment parmi les femmes depuis le début du millénaire**

Selon les données de l’Enquête Nationale sur l’Emploi, la part des jeunes âgés de 15-34 ans qui n’ont aucun niveau scolaire a considérablement baissé entre 2000 et 2022, elle est passée de 35,7% à 8,9%, soit une baisse de 26,8 points de pourcentages durant cette période. La plus grande baisse a été observée parmi les femmes (de 47,7% à 12,1%) et les ruraux (de 59,5% à 15,6%) soit respectivement une baisse de 35,6 points et 49,9 points de pourcentage.

**Graphique 1 : Evolution de la part des jeunes 15-34 ans sans aucun niveau scolaire selon le milieu et le sexe 2000-2022**

**Source : Enquêtes Nationales sur l’Emploi 2000-2022, HCP.**

A l’opposé, la part des jeunes ayant le niveau secondaire ou plus a connu une augmentation importante passant de 19,7% en 2000 à 42,7% en 2022. Les plus grandes performances sont également enregistrées parmi les femmes et les ruraux. L’écart des jeunes ayant le niveau secondaire ou plus entre les hommes et les femmes s’est annulé après avoir été de 5,1 points de pourcentage en 2000. Pour les ruraux, cette part est passée de 5,0% à 21,9% respectivement.

**Graphique 2 : Evolution de la part des jeunes 15-34 ans ayant le niveau scolaire secondaire ou plus selon le milieu et le sexe 2000-2022**

**Source : Enquêtes Nationales sur l’Emploi 2000-2022, HCP.**

**Une baisse continue des indicateurs d’activité et d’emploi des jeunes durant cette période**

Par rapport à l’insertion dans la vie active, la part des jeunes dans le marché de travail a régressé durant ces deux dernières décennies, en raison notamment de leur forte rétention dans le système scolaire. En effet, le taux d’activité des jeunes âgés de 15-34 ans est passé de 53,5% en 2000 à 41,2% en 2022. En ce qui concerne le taux d’emploi, il est passé de 42,8% à 31,8% durant la même période.

**Graphique 3 : Evolution des taux d’activité et d’emploi des jeunes 15-34 ans selon le milieu et le sexe 2000-2022**

**Source : Enquêtes Nationales sur l’Emploi 2000-2022, HCP.**

Durant la même période, le chômage des jeunes a augmenté de 2,9 points de pourcentage passant de 20,0% en 2000 à 22,9% en 2022, avec au passage un taux de chômage de 14,8% seulement en 2014. Le chômage des jeunes touche davantage les citadins, les femmes et les diplômés.

En effet, en 2022, près d’une femme active âgée de 15-34 ans sur trois (32,7%) est en situation de chômage contre 19,8% pour les hommes. Selon le milieu de résidence, le taux de chômage des citadins s’élève à 29,9% contre 10,7% parmi les ruraux.

Selon le diplôme, le taux de chômage des jeunes ayant un diplôme supérieur[[1]](#footnote-1) (40,3%) est près du double que celui des jeunes ayant un diplôme de niveau moyen[[2]](#footnote-2) (20,7%) et plus de cinq fois que celui des jeunes sans diplôme (7,9%).

**Graphique 4 : Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans – 2022**

**Source : Enquêtes Nationales sur l’Emploi 2000-2022, HCP.**

**Une nette amélioration de l’emploi formel pour les jeunes durant les deux dernières décennies**

Selon la qualité de l’emploi, quoique seulement un jeune actif occupé sur quatre (24,7%) exerce un emploi formel[[3]](#footnote-3), nous notons qu’il y a une nette amélioration de l’emploi des jeunes durant les deux dernières décennies. En 2000, 6,8% des jeunes actifs occupés âgés de 15-34 ans disposaient d’une assurance maladie liée à l’emploi, soit près du quart seulement du niveau observé en 2022.

L’exercice d’un emploi formel est plus répandu parmi les jeunes femmes (38,2%) que parmi les hommes (21,1%) et parmi les citadins (36,2%) que parmi les ruraux (8,9%).

**Graphique 5 : Evolution de la part de l’emploi formel des jeunes 15-34 ans selon le milieu et le sexe 2000-2022**

**Source : Enquêtes Nationales sur l’Emploi 2000-2022, HCP.**

Dans un autre registre, l’exercice d’un emploi en dessous de la qualification des jeunes diplômés a pris de l’ampleur durant cette période. En effet, en 2022, 50,8% des jeunes ayant un diplôme autre que le diplôme de l’enseignement fondamental exercent un emploi en dessous de leur qualification (déclassement), contre 35,0% en 2000.

Le déclassement dans le marché de travail est plus fréquent parmi les jeunes hommes (51,7%), les ruraux (53,8%).

.

1. Niveau supérieur : baccalauréat, diplômes de cadres moyens et diplômes d’enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-1)
2. Niveau moyen : Certificats de l’enseignement fondamental, diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-2)
3. L’emploi formel est mesuré par la possession d’une couverture médicale liée à l’emploi par la personne active occupée. [↑](#footnote-ref-3)